

Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesses (IVG) par méthode médicamenteuse

Le 7 avril 2022

Contexte de la formation

Afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire de Mayotte, d'améliorer et d'augmenter l'offre de soins en matière d'IVG, le REPEMA, le CDOSF et le CHM, propose une formation en orthogénie théorique et pratique.

Publics concernés

Sage-femmes et médecins exerçant au Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), à la Protection maternelle et infantile (PMI) et dans le secteur libéral à Mayotte.

Prérequis

Les participants doivent remplir au moins l'une de ces conditions :

- Professionnel pratiquant déjà les IVG
- Professionnel souhaitant se perfectionner à la pratique des IVG
- Professionnel souhaitant pratiquer les IVG

Objectifs de la formation

Former les professionnels de santé à la pratique de l'Interruption Volontaire de Grossesse par voie médicamenteuse, et à l'organisation des soins et de l'offre de soin en orthogénie en articulation avec les autres acteurs de la santé sexuelle.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les connaissances médicales théoriques et pratiques en contraception
- Maitriser les connaissances théoriques et pratiques en matière d'IVG médicamenteuse
- Connaître les structures de prise en charge médicales et psychosociales pour une prise en charge globale des patientes.

Méthodes pédagogiques

La formation est constituée d'un volet théorique et un volet pratique.

Le volet théorique abordera 10 thématiques :

1. *Historique et Aspects légaux de l'IVG en France*
2. *La prise en charge de l'IVG Médicamenteuse dans le secteur libéral*
3. *Les spécificités de la prise en charge de l'IVG chez les mineures à Mayotte*
4. *Echographie de l'IVG Médicamenteuse*
5. *Médicaments utilisés lors de l'IVG médicamenteuse*
6. *La prise en charge de l'IVG médicamenteuse au centre d'orthogénie*

7. *Prise en charge des IST*
8. *Complications de l'IVG, les échecs, leur prise en charge et les traitements*
9. *Contrôle post IVG*
10. *La contraception post-IVG et la visite post IVG*

Le volet pratique est constitué d'un stage d'immersion d'une durée de 5 jours dans le service d'orthogénie du CHM, dont une matinée au bloc opératoire.

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont les suivants

- Utilisation d'un Power-point pendant la formation
- Distribution de support sur l'IVG médicamenteuse
- Cas pratiques

Méthode mobilisée

Cette formation se déroule en présentiel.

Dates et lieu

- Lundi 25 avril 2022, 8h-16h, au Réseau périnatal de Mayotte
- Vendredi 16 septembre 2022, 8h-16h, au Réseau périnatal de Mayotte

Durée de formation

Volet théorique : 6h30

Volet pratique : 5 jours de stage d'immersion

Horaire

De 8h à 12h30 et de 14h à 16h

Coût

Aucun frais d'inscription. Formation financée par le Réseau périnatal de Mayotte. Seuls les frais de déplacement et de restauration restent à la charge des participants.

Intervenants

Dr Y. A. COMBO, médecin responsable du service orthogénie

Virginie LEBOLTAN, sage-femme libérale

Maureen LOIR MONGAZON, psychologue au centre hospitalier de Mayotte (CHM)

Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice du réseau périnatal de Mayotte (Repema)

Renseignements inscription

Inscription via un lien google form qui a été envoyé aux différents cadres CHM, PMI et les libéraux, afin de transmettre aux professionnels de leur différents services.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeAEI8YSMYDcEwKHlui7kTbjfVYbGvpNwGLz_PuhmkxWWR6g/viewform

Délais d'inscription

Clôture des inscriptions lors que le nombre de participants maximum (20 par sessions) sera atteint. Auquel cas, les professionnels peuvent s'inscrire jusqu'à la veille de la formation.



Modalités d'évaluation

Test d'évaluation pré et post formation

Indicateurs de résultats

Résultats tests d'évaluation

Enquête de satisfaction

Contact

Mme Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice Repema :

annesophiebonnin@repema.org

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Merci de prendre contact avec notre référente handicap, Mme Sitti MADI, au 0639 69 95 79, ou par mail à assistante@repema.org